



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-136306>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-136306**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Cerema

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Acquisition et location (avec option d'achat) de mobilier de bureau pour le site de Nantes de la Direction territoriale Ouest) du CEREMA

Description : L'accord cadre a pour objet des prestations d'acquisition et de location (avec option d'achat) de mobilier de bureau pour le site de Nantes de la Direction territoriale Ouest) du CEREMA

Identifiant de la procédure : f04598bd-ba49-49e1-8af4-997dd5be3df1

Avis précédent : a767b73a-7d54-4f8e-a1bb-62c4c329a32b-01

Identifiant interne : 2024-155_M

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : NANTES

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires : Le marché ayant pour objet l'acquisition - location (avec option d'achat) de mobilier de bureau à la Direction territoriale Ouest sur le site de Nantes est attribué pour son lot 2 - acquisition de boîte à outils - à la société KINNARPS pour un montant maximum sur toute la durée du marché de 120 000EurosTTC. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification. Le présent marché peut être reconduit 1 fois pour une durée de 12 mois. Le lot 1 - Acquisition de fauteuils est déclaré infructueux, les offres reçues étant jugées inappropriées. Il sera relancé sous la forme négociée en raison de la modification non substantielle apportée au descriptif technique.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Acquisition de fauteuils de bureaux

Description : Sur roulette, les fauteuils doivent être conformes aux critères ergonomiques. Ils doivent permettre un bon maintien dorsal et être adaptables par un système de réglage personnalisé. Les accoudoirs doivent être également ajustables.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : NANTES

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : se référer au RC

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : se référer au RC

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - un référé pré contractuel (articles L551 1 à L551 4, L551 10 à L551 12, R551 1, et R551 3 à R551 6 du code de justice administrative), avant la signature du marché public ; - un référé contractuel (articles L551 13 à L551 23, et R551 7 à R551 10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé suspension (article L. 521- 1 du code de justice administrative) ; - un recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé suspension (article L521 1 du code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Location avec option d'achat de phones box

Description : Les phone box doivent proposer un espace de travail complètement insonorisé avec une isolation acoustique optimale conforme à la norme ISO 2335, une ventilation, un éclairage et un détecteur de présence pour désactiver automatiquement l'éclairage et la 6/9 ventilation en vue de réduire la consommation énergétique. Elles sont destinées aux appels téléphoniques ou courts webinaires, peuvent recevoir deux ou quatre personnes, et sont localisées dans un espace de bureau ouvert

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : NANTES

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Se référer au règlement de la consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se référer au RC

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - un référé pré contractuel (articles L551 1 à L551 4, L551 10 à L551 12, R551 1, et R551 3 à R551 6 du code de justice administrative), avant la signature du marché public ; - un référé contractuel (articles L551 13 à L551 23, et R551 7 à R551 10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé suspension (article L. 521- 1 du code de justice administrative) ; - un recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé suspension (article L521 1 du code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 120,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Cerema

Numéro d'enregistrement : 13001831000016

Adresse postale : DAF, Bâtiment A, Cité des mobilités, 25 avenue François Mitterrand

Ville : Bron

Code postal : 69674

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : samp.daf.sg.cerema@cerema.fr

Téléphone : 0482917516

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : Lyon

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 04 78 14 10 10

Télécopieur : 04 78 14 10 65

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 045bfbe3-9015-42f1-b8b2-67400c61b314 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/12/2024 à 12:33

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/12/2024